

CONSEIL MUNICIPAL

du Mercredi 16 février 2022 à 17h15

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2022

Présents : Mme Véronique Rumeau, M Guy Fréby, M Patrick Voisin, Mme Cécile Gajan, Mme Marie France Segard, M Sébastien Loubes, Mme Isabelle Porro, M Daniel Venoux,

Procurations :

M Adrien Marrou à Sébastien Loubes

Mme Romane Combes à Cécile Gajan

Absents : Mmes Estelle Delpon, Audrey Surre, M Anselme Bonnel,

Désignation d'un **secrétaire de séance** : M Daniel Venoux

- ORDRE du JOUR. :**
- 1- Ecole de Saint Pierre de Dessus
 - 2- Maîtrise d'œuvre et coordination de l'école de dessus
 - 3- Point sur les dossiers
 - 4- Abribus de Brassac
 - 5- Questions diverses

Approbation du précédent conseil municipal

Le compte rendu du conseil municipal du 12 janvier 2022 a été approuvé à l'unanimité

- 1 **Ecole de St Pierre de Dessus :** travaux de réhabilitation de l'ancienne école de Saint Pierre de Dessus. Montant des travaux 225 000€ HT
Les dossiers de demande de subventions et les devis pour le financement des travaux ont été déposés dans le cadre de la D E T R -50%- ainsi qu'auprès de la Région -15%_ et du Département -15%-une demande sera faite également auprès du SDE 09.
- 2 **Maîtrise d'œuvre et coordination :** 3 entreprises de maîtrise d'œuvre ayant été sollicitées, devant l'ampleur des travaux le choix du Conseil Municipal se porte sur le Cabinet C B T I dont les qualités professionnelles paraissent d'en assurer au mieux la réalisation.
L'entreprise non retenue sera informée et remerciée par mail. L'autre entreprise avait déclinée la demande de la mairie.
Cette décision est acceptée à l'unanimité.
- 3 **Points sur les dossiers :**
 - Visite le 20 janvier du **Secrétaire Général de la Préfecture** Mr Donnot au cours de laquelle lui ont été présentés les principaux projets (Ecole & Jardin suspendu de St Pierre de Dessus, cabinet para-médical)

Madame le Maire a présenté au Conseil le courrier de remerciements de Mr Donnot pour la qualité de l'accueil et des présentations ; cette journée qui s'est bien passée lui a permis de mesurer l'investissement du Maire et des Conseillers, leur bonne connaissance des problématiques de la Commune, éléments positifs pour l'avenir de nos relations.

- **Rappel des dates des prochaines élections :**
concernant la présidentielle , 10 et 24 avril 2022

concernant la législative : 12 et 19 juin 2022

dates des prochains Conseils Municipaux : mardi 15 mars à 17h, voir calendrier joint pour les dates suivantes.

- **Journée du 24 février 22 :**

Réunion avec la communauté d'agglomération pour la présentation du lien avec les personnes âgées à 10h30.
Invitation des associations ayant participé à la réalisation des cadeaux offerts pour Noël (16h)

- **Saint Pierre de Rivière : RD 17 Aménagement de traverse d'agglomération**

La commune a reçu le rapport du Comité technique de Traverses d'Agglomération daté du 1^{er} février 2022, il s'agit d'un avis technique fixant les préconisations sur les travaux d'aménagement prévus fin 2022 / début 2023.

Un RDV est prévu avec Projetude (M Morales Stéphane) le vendredi 25 à 15h concernant le revêtement du sol (coût, subvention)

4 Abribus de Brassac

La commune de Brassac a proposé de déplacer sur la commune de St Pierre de R. leur abribus situé près de Las Prados mais son très mauvais état et la localisation proposée pour l'installation n'encouragent pas la Mairie de St Pierre à accepter cette proposition. Le Maire préfère renoncer au déplacement de l'abribus.

5 Questions Diverses

Passage du Tour de France : Vélos peints pour la décoration lors du passage du Tour de France : Patrick se renseignera auprès du SPECTOM pour les récupérer.

Théâtre en Barguillère : Isabelle informe le Conseil Municipal du projet de spectacles de théâtre organisé sur le thème du Rêve par l'association « Brin de Sens » proposé aux communes proches de la Barguillère avec l'aide de la Communauté d'Agglomération et du Département. Période envisagée : avril à août.

Il s'agit de 6 spectacles dont 1 sur St Pierre de Rivière, de 3 interventions dans les Ecoles et 1 intervention avec la participation de l'ADAPEI (personnes handicapées) ; s'y ajoutera une performance finale.

Cette proposition reçoit un avis favorable sous réserve de l'accord des autres communes sollicitées, Isabelle et Cécile vont se renseigner dans ce sens.

Madame le Maire lève la séance à 19h15

Le Secrétaire de séance

Daniel VENOUX

Le Maire

VERONIQUE RUMEAU